



Permis annulé sans réception du courrier 48 SI

Par **zena**, le **17/08/2015** à **23:34**

Bonjour Maitre,

Étant à l'étranger depuis le 3 Juillet 2015, j'aurais reçu un courrier recommandé 48SI le 4 Juillet 2015 m'informant que mon permis était annulé. Cependant, je n'ai pas été informé de cette annulation et vient de recevoir une convocation judiciaire afin de remettre mon permis car il est annulé. Puis-je effectué un stage pour pouvoir récupérer les points ? (Sachant que je n'ai pas signé de courrier recommandé).

De plus, une amende forfaitaire a été comptabilisé lors de ma période probatoire (moins 4 points) alors que je n'étais pas la conductrice du véhicule mon permis, après avoir informé le ministère de l'intérieur cette amende a quand même été comptabilisé.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,
Zénaba SENOUSSE FAKI